



M.A.FORM
Formation médicale



CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

DES FORMATIONS M.A. FORM ET AGASTYA

Pièces à fournir voir ci-dessous « documents à envoyer »

Envoyer au secrétariat M.A.FORM ou AGASTYA :

12 A rue des Pépinières CS90101 - 95335 Montlignon CEDEX - Tél. : 01 34 16 46 90



DOCUMENTS À ENVOYER

- Un chèque de caution de 300 € pour l'ensemble des formations, en métropole (500 € pour les DOM et la Corse). Il sera détruit en fin d'année, sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous.
- Un chèque de caution de 150 € pour les réservations hôtelières, uniquement en métropole.

TRANSPORTS

Aucune prise en charge, quelle que soit la distance.

Rappel : Se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

HÉBERGEMENT

La nuit d'hôtel la veille du séminaire est prise en charge par l'organisme de formation sur demande lors de l'inscription pour les participants dont le cabinet médical se situe à plus de 400 Km du lieu de formation. En cas de deux jours de séminaires consécutifs, la prise en charge sera faite dès 100 km pour la nuit entre les deux jours. Pour les formations hors métropole : pas de prise en charge.

PRISE EN CHARGE ET INDEMNISATION ANDPC

L'ANDPC indemnise les participants et prend en charge les frais de formations selon des conditions revues chaque année (voir site).

Il est de la responsabilité des participants de nous prévenir en cas de changement de situation pouvant suspendre cette prise en charge. A défaut, le chèque de caution compensera les frais de formation

ANNULATIONS

L'organisme de formation encaissera le chèque de caution formation, en cas de non-participation à la totalité de la formation, présentielle et non présentielle, ou en cas d'annulation moins de 15 j (30 j hors métropole) calendaires avant la formation, **quelle qu'en soit la cause**. Y compris pour raisons médicales.

Un reçu fiscal vous sera remis.

L'organisme de formation encaissera le chèque de caution hôtellerie à titre de dédommagement, en cas d'annulation moins de 48 h avant la formation, de la réservation de la chambre en cas de non occupation de celle-ci.

Rappel : l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler une formation à tout moment pour raisons de remplissage ou d'organisation. Cette annulation ne pouvant donner lieu à aucun dédommagement. L'organisme de formation prévendra les participants par simple lettre et/ou appel téléphonique et/ou message électronique. Cette annulation ne donnera pas lieu à la perception du chèque de caution. Le règlement intérieur des formations est disponible sur le site www.maform.fr et/ou sur simple demande au secrétariat de M.A.FORM ou AGASTYA

Les informations personnelles de ce formulaire sont destinées à l'équipe organisant les formations. En aucun cas ces données ne pourront être utilisées à des fins commerciales ou transmises à des tiers en dehors du cadre d'exploitation de ces formations. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Art. 34 de la loi «informatique et libertés»). Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat respectivement de M.A.FORM - 12 A rue des Pépinières CS 90101 - 95335 Montlignon CEDEX ou AGASTYA SAS au 43 rue de Paris 95680 MONTLIGNON.

Bulletin d'inscription 2023

Nom : Prénom :
 Adresse : CP Ville :
 N°RPPS (sur carte professionnelle ou CPS) :
 Statut : Libéral/Salarié/Mixte : Spécialité :
 Téléphone : Téléphone portable :
 Email : Date de naissance :

JANVIER 2023

Intitulé	Date	Lieu

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations M.A.FORM et AGASTYA ci-dessus.

Date

Signature

Cachet